

Dossier d'inscription 2026/2027

Classe préparatoire publique de l'école d'art intercommunale IDBL Digne-les-Bains



24, avenue Saint-Véran
04000 Digne-les-Bains

Tél : 04 92 31 34 59

Email : guytaine.fontana@idbl.fr

Site : www.idbl.fr

Candidatures et procédure de recrutement

L'admission se fait sur entretien et présentation d'un dossier artistique auprès d'un jury de sélection composé des enseignants de l'**idbl** et de la direction, organisée en mai et juin de chaque année. **Le retrait de dossier sera effectif dès fin janvier 2026**

(Des dérogations d'âge et de niveau peuvent être accordées exceptionnellement)

Dates limites de dépôt des dossiers :

(par la Poste pour les pièces administratives et en version numérique pour le dossier artistique)

- 1^{ère} session: 04/05/26
- 2^{ème} session 05/06/26
- 3^{ème} session 24/08/26

Sessions du concours d'entrée à la classe préparatoire dès 8h30 *(en visio-conférence ou présentiel au choix du candidat) :*

- 1^{ère} session mardi 26/05/26
- 2^{ème} session jeudi 25/06/26
- 3^{ème} session mercredi 3/09/26

* Constitution du dossier d'inscription (pièces administratives) à envoyer par la Poste :

- Fiche de renseignements dûment complétée (ci-jointe)
- 2 photos d'identité
- Photocopie **CNI**
- 2 enveloppes timbrées libellées à votre adresse
- 1 chèque de **20 €** à l'ordre du Trésor Public *(Frais de dossier)*
- Photocopie des diplômes & relevé de note du Bac dès réception
- Attestation d'assurance responsabilité civile **(à la rentrée)**
- Notification du CROUS Aix Marseille pour les élèves Boursiers **OBLIGATOIRE (seulement pour les Admis à la rentrée)**
- Attestation quotient familial CAF

Attention ! Si votre dossier est incomplet votre candidature ne sera pas retenue.

Prévenir impérativement le secrétariat de l'école par courriel ou par téléphone en cas d'impossibilité majeure (*maladie, accident, etc...*), aucune dérogation ne sera accordée pour les candidats qui ne se seront pas présentés à l'une ou à l'autre des sélections.

Une fois le dossier déposé, ou dans le cas où le candidat n'est pas retenu dans la formation, les frais de dossier s'avèrent non-remboursables.

Les résultats seront communiqués via le site internet de l'école www.idbl.fr

L'obtention du baccalauréat ou équivalent est **obligatoire** pour celles et ceux qui souhaitent postuler aux concours des écoles supérieures des beaux-arts.

* Constitution du dossier artistique (en version numérique) :

A envoyer au format PDF par wetransfer à l'adresse : guylaine.fontana@idbl.fr

- **Votre réponse au sujet «EROSION»** en format **PDF** n'excédant pas **2 Mo** (voir sujet ci-joint)
- **Votre dossier de travaux personnels** / en format PDF n'excédant pas 15 pages et **5 Mo**.
Ce dossier réunit tous types de réalisations plastiques dans de multiples moyens d'expression : dessins, peintures, photographies, volumes, maquettes, bandes dessinées, vidéos, écriture etc.
- **Votre lettre de motivation**, incluse dans le PDF du dossier de travaux personnels. Dans cette lettre, précisez votre intérêt pour les arts plastiques (*citez les artistes qui vous intéressent, les expositions que vous avez visitées, les musées, vos pratiques culturelles, vos objectifs...*).

Dates de rentrée

- Réunion de pré-rentrée **le mardi 1^{er} septembre 2026 à 9h**
- Rentrée **le mercredi 2 septembre 2026 à 9h**

Journées Portes ouvertes de la classe préparatoire

Du samedi 14 au vendredi 20 mars 2026

Ouvert le samedi de 9h à 17h non-stop et du lundi au vendredi de 9h à 12h30 & 13h30 à 17h sauf vendredi 16h30. Fermé le dimanche.

Les élèves de la classe préparatoire organisent chaque année lors des journées portes ouvertes une exposition dans la galerie de l'école - le **bild** - afin de présenter les travaux réalisés dans le cadre de la constitution de leur dossier personnel pour intégrer une école supérieure d'art.

Les droits d'inscription sont fixés par la communauté Provence Alpes Agglomération.

La validité est d'une année scolaire soit de septembre à juin.

Le paiement doit s'effectuer lorsque le candidat à la confirmation de son admission en classe préparatoire ou dès la rentrée au début du mois de septembre au secrétariat de l'école auprès du régisseur principal de recettes.

Les chèques sont à établir à l'ordre du : **Trésor Public**

Aucun délai ni règlement en plusieurs mensualités ne peuvent être établis par la Trésorerie Principale de Digne-les-Bains.

Le règlement de la cotisation de la Sécurité sociale est obligatoire. Elle se fait directement auprès du CROUS de l'académie Aix-Marseille.

Sont exonérés de la cotisation Sécurité sociale les étudiants qui :

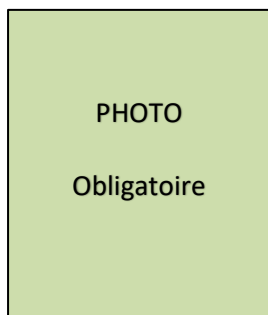
- Bénéficient d'une bourse d'État ou accordée par les régions ;
- Ont déjà cotisé précédemment lors d'une inscription dans un autre établissement pour la même année scolaire
- Sont salariés
- Ont moins de vingt ans pendant l'année scolaire
- Sont « ayant droit », dans le cas où ils bénéficient d'une protection sociale par le conjoint (À condition qu'il ne soit pas lui-même étudiant) ou sur l'assurance des parents selon le régime de rattachement de ces derniers.

Attention : l'octroi des bourses d'État n'exonère pas des frais d'inscription de la formation.

A titre indicatif le montant des droits d'inscription pour l'année scolaire 2026/2027, est calculé selon le quotient familial de la CAF soit de 150€ à 650 €.

Le matériel consommable est à la charge des élèves.

Une participation financière peut être demandée pour certaines sorties pédagogiques. L'établissement ne fournit pas de matériel, hormis dans les ateliers gravure, céramique, volume/espace. Tous les étudiants doivent se munir dès la rentrée de la liste de fournitures demandées par les enseignants. (Liste donnée à la rentrée).



- ☐ Session N° 1 le **mardi 26 mai 2026**
☐ Session N° 2 le **jeudi 25 juin 2026**
☐ Session N°3 le **jeudi 3 septembre 2026**

Choix du rendez-vous avec le jury :

- ☐ Présentiel
☐ Visio conférence

État civil

Civilité : Mme ☐ Mr ☐

Élève Boursier : **Oui** ☐ **Non** ☐

Nom Prénom.....

Date de naissance : Age :

Nationalité : N°INE :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Portable :

Courriel :

Coordonnées des Parents

Civilité : Mme ☐ Mr ☐

Nom Prénom Mère..... Nom Prénom père

Profession mère Profession père

Adresse : Adresse :

CP -Ville: CP-Ville :

Tel : Tel:

Courriel :

Cadre réservé à l'administration

Admis ☐

Liste d'Attente ☐

Non Admis ☐

1. Règlement des frais de dossier fait le : 2026

Chèque N° Banque :

2. Règlement de l'inscription fait le : 2026

Chèque N° Banque :

N° élève

Études

Vous êtes en terminale :

Baccalauréat préparé :

Série :

Vous êtes Bachelier :

Baccalauréat obtenu :

Série : Année : Mention :

Enseignement supérieur :

Préciser la filière, l'établissement & l'année d'étude.....

.....

.....

Parcours personnel

Activités extrascolaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Études & professions envisagées :

.....

.....

.....

.....

.....

Concours d'entrée passés dans les écoles supérieures d'art (*établissement & année*) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique réalisé par Provence Alpes Agglomération (PAA) destiné à la gestion des inscriptions à l'école d'art intercommunale de Digne-les-Bains. Ce traitement de données permet à PAA de respecter sa mission d'intérêt public ainsi que ses obligations contractuelles. Les données enregistrées sont conservées pendant une durée de 10 ans conformément à la réglementation en vigueur. Elles sont réservées à l'usage des services concernés de l'école d'art intercommunale et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : service administratif idbl, PAA, trésor Public, Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès et le cas échéant de rectification ou d'effacement des données le concernant ou de limitation de leur traitement. Pour davantage d'informations sur vos droits et les moyens de les exercer, vous pouvez consulter la rubrique « Données Personnelles » sur le site internet de PAA.



Cliquez sur les visuels pour accéder aux informations relatives et complémentaires.

Vous avez fait le choix de vous présenter à l'École d'Art de Digne-les-Bains. Cette école se trouve sur un territoire riche sous bien des aspects où la science, l'art et le vivant ont établi des liens solides. Cette recherche vous propose d'explorer le potentiel plastique et métaphorique d'un phénomène : l'érosion.

L'acception première du mot renvoie à une transformation de l'écorce terrestre par différentes actions de l'air, de l'eau et de la gravité. Elle fait pleinement partie du fonctionnement des milieux.

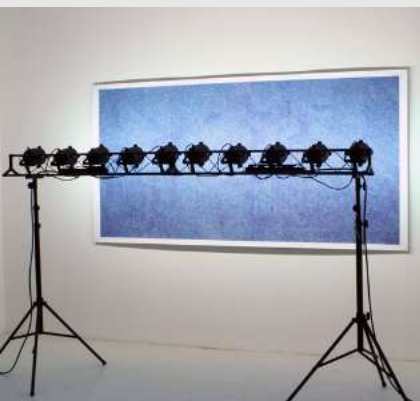
Elle façonne les paysages en déplaçant la matière, les matériaux. Au sens figuré, le terme peut se rapporter à toute forme de dégradation si cette dernière est progressive et lente.

Quelle que soit notre façon d'aborder sa définition, il semble difficile aujourd'hui d'envisager ce phénomène comme étant positif bien qu'il soit à l'origine de la création des plaines et des deltas fertiles où les êtres humains se sont établis pour se sédentariser. Cette perception négative est fortement amplifiée par la récurrence des événements violents liés aux modifications du climat et leurs effets accentués par les activités de l'homme, ses aménagements et son exploitation déraisonnée des écosystèmes.

Nous vous invitons à vous saisir de cette ambiguïté en inventant un dispositif susceptible de reproduire le phénomène et ainsi générer de la forme ou/et d'employer le biais d'une représentation pour mettre en avant votre point de vue et les idées que l'étude de ce document aura pu faire émerger en vous.

Vous êtes libre de choisir vos moyens plastiques et de travailler en deux, trois ou quatre dimensions. Le rendu se fera sous la forme d'une photographie de bonne qualité de votre production ou d'une vidéo dont la durée n'excédera pas cinq minutes. Vous y joindrez vos notes, vos références et les croquis réalisés pendant cette recherche. L'ensemble sera regroupé dans un document unique au format PDF. Votre commentaire sera entendu lors d'un entretien. Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons une bonne recherche.

L'usage d'une IA est autorisé si vous en avez la maîtrise. Cet outil ne résoudra pas l'ensemble de la commande puisqu'il vous est demandé une réalisation plastique tangible.



Encyclopédie Universalis [érosion](#)

CNRTL [proxémie](#)

Comment l'érosion de la biodiversité met en péril les sociétés [cairn.info](#)

Geologic Moments - Choregraphie Molissa Fenley - Musique Julius Eastman - [Geologic Moments](#)

Francis Ponge - Le galet [le-galet](#)

Musée Gassendi [accueil/](#)

Cairn centre d'art [accueil-2/](#)